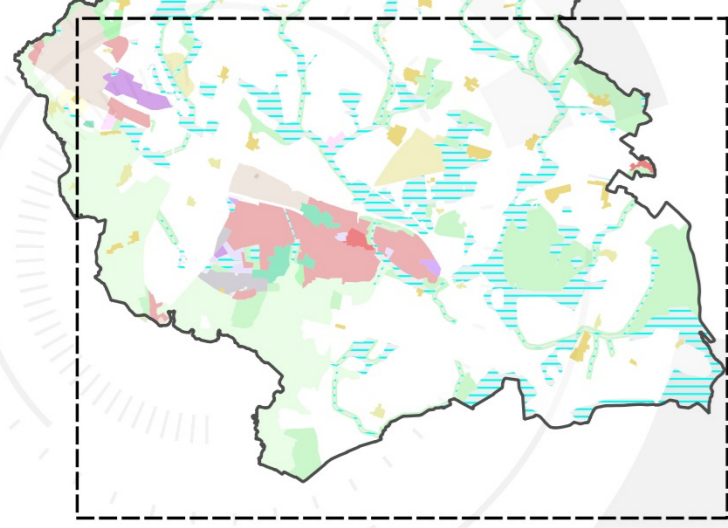


CITADIA

Theix Noyal
Morsihan (56)

PLAN LOCAL D'URBANISME
Commune de Theix
Règlement graphique
Sud



Élaboration du PLU 27/09/2010
Modification n°1 14/12/2015
Modification n°2 simplifiée 17/10/2016
Modification n°3 17/09/2018
Modification n°4 27/01/2020
Modification n°6 21/09/2023
Modification n°7 simplifiée 28/03/2024

Échelle 1:8 000

0 250 500 m

DGFiP Cadastre® 2022

Plan n° 2/3

Zonage

— Limite du zonage	UA	1AUa	A	N
	UAa	1AUD	AI	Nds
	UB	1AUI	Aia	NH
	UBa	1AUS		NHp
	UE	1AUp		NLA
	UES	2AU		NLD
	UI			NLC
	Uva			Nzh

Haies répertoriées à préserver ou à planter (Art. L. 123-1 du CU)
 Bâtiment remarquable repéré au titre de l'art. L. 123-1 du code de l'urbanisme
 Bâtiments agricoles pouvant changer de destination
 Emplacement réservé
 Espace boisé classé
 Espaces boisés classés au titre de l'art. L. 123-1 Alinéa 7 du Code de l'Urbanisme à créer
 Interdiction : toute plantation ou opération de culture (agricole ou autre) susceptible de nuire au confinement des déchets et à l'intégrité de la couverture mise en place
 Jardins familiaux
 Marge de recul par rapport aux voies
 Secteurs de commerce protégé : activités commerciales ou artisanales implantées le long du linéaire identifié
 Atlas des zones inondables
 Espace proche du rivage
 Plans d'eau
 Zone de présomption de prescriptions archéologiques
 Zone de protection des cours d'eau
 Zones humides

